



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Postulat

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 16-FOS-191

Déposé le : 06.09.16

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 118 et 119 LGC** Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

**(b) la prise en considération immédiate.** Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

**Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année**

## Titre du postulat

**Politique socio-éducative, bilan actuel et vision d'avenir**

## Texte déposé

Lors des discussions sur la loi sur la pédagogie spécialisée une distinction a été faite pour les élèves ayant de besoin de mesures ordinaires ou renforcées de pédagogie spécialisée et ceux devant être au bénéfice de mesures socio-éducatives. Il arrive que certains élèves aient besoin des deux, mais ce n'est pas toujours le cas.

Or, les élèves dits difficiles sont souvent la cause de perturbations dans les classes au détriment de ceux qui ne posent pas de problème. Si certaines mesures sont prévues par ex les MATAS ou des aides à l'enseignant, cela ne résout pas de nombreux cas où d'autres solutions seraient envisageables afin de permettre un bon déroulement des heures de classe.

La politique socio-éducative qui relève du SPJ en définit les principes. Ce postulat demande une étude sur les mesures socio-éducatives qui existent et des soutiens possibles aux enseignants pour faire face à ces situations difficiles, notamment avec des précisions sur les points suivants :

- Nature et nombre des mesures socio-éducatives actuelles
- Formation donnée aux enseignants dans ce domaine par ex à la HEP ou en formation continue
- Recours possibles des enseignants lors de situations complexes pour la gestion de classes difficiles

- Etat de la collaboration avec les parents pour qu'ils assument leur mission éducative.
- Les civilistes sont-ils envisagés pour de l'aide à l'enseignant pour l'aider à faire face aux cas de discipline
- Quid, de mesures d'appui aux enseignants ?

Enfin la vision du Conseil d'Etat sur l'évolution à l'avenir de mesures socio-éducatives en regard de la société qui change.

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

x 

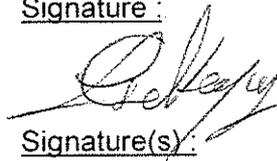
(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

(c) prise en considération immédiate

Nom et prénom de l'auteur :

Laurence Cretegny

Signature :

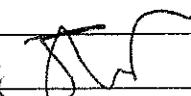


Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)**

## Liste des députés signataires – état au 1<sup>er</sup> septembre 2016

Ansermet Jacques 

Clément François

Ehrwein Nihan Céline

Attinger Doepper Claire

Clivaz Philippe

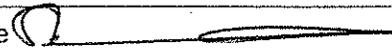
Epars Olivier

Aubert Mireille

Collet Michel

Favrod Pierre-Alain

Baehler Bech Anne

Cornamusaz Philippe 

Ferrari-Yves

Ballif Laurent

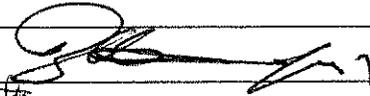
Courdesse Régis

Freymond Isabelle

Bendahan Samuel

Cretegny Gérald

Freymond Cantone Fabienne

Berthoud Alexandre 

Cretegny Laurence

Gander Hugues

Bezençon Jean-Luc 

Croci-Torti Nicolas

Genton Jean-Marc

Blanc Mathieu

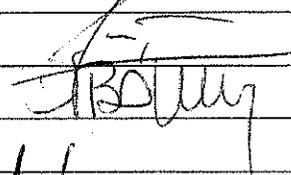
Crottaz Brigitte

Germain Philippe

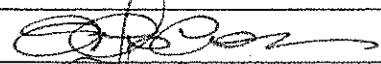
Bolay Guy-Philippe

Cuérel Julien

Glauser Nicolas

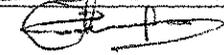
Bonny Dominique-Richard 

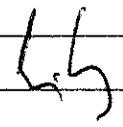
De Montmollin Martial

Golaz Olivier 

Bory Marc-André

Debluë François

Grandjean Pierre 

Bovay Alain 

Décosterd Anne

Grobéty Philippe

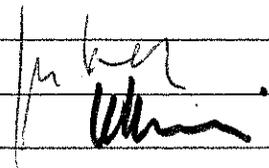
Buffat Marc-Olivier

Deillon Fabien

Guignard Pierre

Butera Sonya

Démétriadès Alexandre

Haldy Jacques 

Cachin Jean-François 

Desmeules Michel 

Hurni Véronique

Chapalay Albert

Despot Fabienne

Induni Valérie

Chappuis Laurent

Devaud Grégory

Jaccoud Jessica

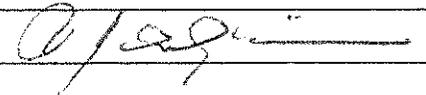
Cherubini Alberto

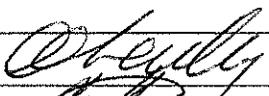
Dolivo Jean-Michel

Jaquet-Berger Christiane

Cherbuin Amélie

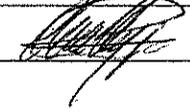
Donzé Manuel

Jaquier Rémy 

Chevalley Christine 

Ducommun Philippe

Jobin Philippe

Chevalley Jean-Rémy 

Dupontet Aline

Junglaus Delarze Suzanne

Chollet Jean-Luc

Durussel José

Kappeler Hans Rudolf 

Christen Jérôme

Duvoisin Ginette

Keller Vincent

Christin Dominique-Ella

Eggenberger Julien

Kernen Olivier

## Liste des députés signataires – état au 1<sup>er</sup> septembre 2016

Krieg Philippe	Oran Marc	Schelker Carole
Kunze Christian	Pahud Yvan	Schobinger Bastien
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre-André	Schwaar Valérie
Lio Lena	Perrin Jacques	Schwab Claude
Luisier Christelle	Pillonel Cédric	Sonnay Eric
Mahaim Raphaël	Podio Sylvie	Sordet Jean-Marc
Maillefer Denis-Olivier	Probst Delphine	Stürner Felix
Manzini Pascale	Randin Philippe	Surer Jean-Marie
Marion Axel	Rapaz Pierre-Yves	Thalmann Muriel
Martin Josée	Räss Etienne	Thuillard Jean-François
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Tosato Oscar
Matter Claude	Ravenel Yves	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Renaud Michel	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meldem Martine	Rezso Stéphane	Uffer Filip
Melly Serge	Richard Claire	Urfer Pierre-Alain
Meyer Roxanne	Riesen Werner	Venizelos Vassilis
Miéville Laurent	Rochat Nicolas	Voiblet Claude-Alain
Miéville Michel	Romano Myriam	Volet Pierre
Modoux Philippe	Roulet Catherine	Vuarnoz Annick
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette	Vuillemin Philippe
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Mossi Michele	Ruch Daniel	Wyssa Claudine
Neyroud Maurice	Rydlo Alexandre	Züger Eric
Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella	